

La Varenne, le 11 février 2013

Les enseignants du lycée Condorcet  
1, avenue Condorcet  
94210 La Varenne Saint-Hilaire (Académie de Créteil)  
à

Monsieur le ministre de l'Education nationale  
s/c de Monsieur le Proviseur du lycée Condorcet  
s/c de Madame le Recteur de l'Académie de Créteil

Monsieur le ministre de l'Education nationale,

Contrairement à la promesse de campagne de donner la priorité à l'école, faite par Monsieur le Président de la République, nous sommes désolés de constater, au moment où nous découvrons la dotation horaire globale affectée à notre établissement pour la prochaine rentrée, que la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du lycée, inscrite dans une politique de restriction budgétaire engagée par votre prédécesseur, continuera de dégrader nos conditions de travail et celles de nos élèves l'an prochain.

Contrairement aux ambitions affichées dans les textes adoptés lors de la réforme du lycée, la dotation horaire globale accordée à notre établissement est insuffisante pour offrir à nos élèves des conditions de travail convenables. Il nous manque en effet 69 heures (correspondant aux LV1, LV2, LV3, options et spécialités non dotées) nous contraignant à prélever des heures sur celles qui devraient être utilisées pour des enseignements à effectifs réduits si nous voulons proposer à nos élèves les enseignements auxquels ils ont droit. **En abondant la dotation horaire du lycée de 69 heures, nous pourrions assurer nos enseignements dans des conditions convenables et obtenir les dédoublements prévus dans les grilles horaires officielles.**

Les années précédentes, nos élus ont fait adopter des motions par le Conseil d'administration afin de dénoncer la diminution des horaires et la dégradation de nos conditions d'enseignement. Celles-ci ont toujours été soutenues par les représentants des élèves et des fédérations de parents d'élèves. Mais nous n'avons obtenu aucun abondement de notre dotation horaire globale.

Les résultats des élections présidentielle et législatives pouvaient nous conduire à espérer de réels changements par rapport à la politique éducative menée depuis plusieurs années. Mais il n'en est rien.

Par conséquent, nous nous permettons de nous adresser à vous afin d'obtenir pour l'année scolaire prochaine les 69 heures nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement. Dans le cas où notre demande resterait sans réponse, nous n'aurons d'autre choix que de :

- refuser d'effectuer plus que l'heure supplémentaire qui peut nous être imposée dans nos services (d'autant plus que les heures supplémentaires ont été refiscalisées) ;
- refuser d'assurer les heures d'accompagnement personnalisé si les effectifs ne sont pas dédoublés ;
- refuser de participer à toute activité qui ne serait pas inscrite dans nos obligations de service et qui ne serait pas rémunérée ;
- refuser la charge de professeur principal (dans la mesure où l'alourdissement de notre charge de travail ne nous permet plus d'assurer convenablement un suivi individualisé de nos élèves).

Nous avons cependant l'espoir que le changement promis se concrétise par un abondement de notre dotation horaire globale.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre sincère dévouement pour le service public d'éducation.

Les enseignants du lycée Condorcet (suivent les signatures de 51 enseignants)